



RENTREE DES CLASSES  
2024/2025

*Maternelles*

PRE-RENTREE DES ELEVES

Le lundi 2 septembre 2024 au 99 rue Jules Guesde

- Accueil échelonné dans les classes de petites et moyennes sections entre 9h et 11h15
  - Entre 9h et 9h45 pour les familles dont le nom commence par les lettres A – D
  - Entre 9h45 et 10h30 pour les familles dont le nom commence par les lettres E – M
  - Entre 10h30 et 11h15 pour les familles dont le nom commence par les lettres N – Z

**Pas de restauration, pas de classe l'après-midi pour les petites et moyennes sections**

- Accueil échelonné dans les classes de grandes sections entre 14h et 16h15
  - Entre 14h00 et 14h45 pour les familles dont le nom commence par les lettres A – E
  - Entre 14h45 et 15h30 pour les familles dont le nom commence par les lettres F – L
  - Entre 15h30 et 16h15 pour les familles dont le nom commence par les lettres M – Z

Pour toutes les classes, le jour de la pré-rentrée, les parents accompagnent leur enfant dans la classe pour l'aider à faire connaissance avec la maîtresse et l'aide maternelle, visiter la classe, apporter ses fournitures. Les parents repartent avec leur enfant.

**Merci de ne pas prendre de photo en ce jour de pré-rentrée.**

Le mardi 3 septembre, les parents des petites et moyennes sections accompagneront leurs enfants jusqu'à la porte du vestiaire où les ASEM les prendront en charge.

Dès le mardi 3 septembre pour les grandes sections puis le jeudi 5 septembre pour les petites et moyennes sections, les bonnes habitudes et l'autonomie se mettront en place. Vous laisserez votre enfant à la porte de l'école où il sera accueilli par nos ASEM.

Si les premières séparations sont un peu « difficiles », les faire durer ne fait qu'augmenter leur caractère douloureux pour l'enfant comme pour le parent.

Rappel : En maternelle, la propreté de votre enfant est obligatoire à la rentrée.  
Votre enfant doit savoir manger seul.

- ❖ REUNIONS PARENTS – ENSEIGNANTS 18h15 dans la salle polyvalente de l'école élémentaire (4<sup>ème</sup> étage) puis dans la classe de votre enfant.

Pour les maternelles : **Mardi 10 septembre 2024 à 18h15**, dans la salle polyvalente de l'école élémentaire, au 54 rue Edouard Vaillant, puis dans les classes maternelles au 99 rue Jules Guesde.

(Attention : fermeture des portes d'entrée de l'école à 18h30)

Les CP : **Lundi 9 septembre 2024**

Les CE1, CE2, ULIS : **Lundi 16 septembre 2024**

Les CM1, CM2 : **Jedi 12 septembre 2024**

### ❖ RESTAURATION SCOLAIRE

Elle sera accessible aux élèves à compter du **mardi 3 septembre 2024**.

Pour son fonctionnement et son mode de règlement, vous reporter aux circulaires « règlement financier » et « fiche de renseignements comptables ».

La demi-pension est un service rendu aux familles qui ne peuvent faire autrement.

Une grande serviette de table est **obligatoire** pour les élèves demi-pensionnaires. Vous devez **coudre un élastique de chaque côté de la serviette** (environ 50 cm) afin que l'enfant puisse la mettre et l'enlever en toute autonomie. Elle partira le vendredi soir de l'école et reviendra propre le lundi matin.

### ❖ GARDERIE DU SOIR

Le service de garderie débutera également le **mardi 3 septembre 2024**. Les enfants apporteront un goûter simple et pratique, accompagné d'une gourde, dans un sac ou une boîte à goûter marqué au nom de l'enfant (pas de cuillère, pas de conservation au frais).

Les activités périscolaires débuteront la semaine du **9 au 13 septembre 2024**.

### ❖ SIESTE DES PETITS

L'école fournit le drap pour recouvrir la couchette en plastique. Celui-ci vous sera donné régulièrement. **Il sera à rapporter propre dès le lundi matin suivant.** (Soyez vigilant, ce n'est pas agréable de dormir sur le plastique.)

### ❖ FOURNITURES

Les listes sont disponibles sur notre site internet « [stemarie-stjustin.fr](http://stемarie-stjustin.fr) ».

Nos vestiaires sont étroits, les cartables et les sacs à dos sont interdits.

Un petit sac sera fourni par l'école mi-septembre pour apporter le cahier de correspondance, le doudou et le goûter du soir pour les enfants restant à la garderie.

En attendant que ce sac soit décoré par les enfants en classe, merci de grouper les affaires dans un autre sac pour les premiers jours.

Une blouse bobine neuve et de la bonne taille est demandée dès la rentrée.

## ❖ PHOTOS

Les photos individuelles et de classe seront faites :

- En élémentaire, le [lundi 9 septembre 2024](#),
- En maternelle, le [mardi 17 septembre 2024](#).

## ❖ LE LIVRET DE REUSSITES

Un livret de réussites vous permettra de suivre l'évolution de votre enfant. Il vous sera remis deux fois dans l'année.

Pour les parents séparés ou divorcés, le livret peut être consulté à l'école. La validation du cycle 1 (fin de GS) vous sera envoyée par mail. Si telle est votre situation, nous vous demandons de nous indiquer l'adresse mail à laquelle nous devons vous envoyer ce document, par l'intermédiaire d'une circulaire à nous remettre, disponible sur notre site internet.

## ❖ INFORMATIONS MEDICALES

Si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicaments durant le temps scolaire (allergie, migraine...)
- Susceptible de prendre un traitement d'urgence (ex. : asthme...)
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire,

Vous devez obligatoirement établir un Projet d'Accueil Individualisé. Ce PAI est disponible sur notre site internet. Le PAI et l'ordonnance du médecin traitant doivent être impérativement renouvelés chaque année. Nous vous remercions de nous retourner le PAI signé, dès la rentrée de septembre, accompagné de l'ordonnance et des médicaments.

Merci de vérifier la pérennité des médicaments et de les transmettre à l'enseignant(e) de votre enfant dans une trousse transparente au nom et classe de votre enfant.

Nous vous rappelons que sans ce PAI, nous ne sommes pas habilités à administrer de médicaments.

## ❖ PASTORALE ET CATECHESE

*« Et moi je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps » Mt 28-20*

A Sainte Marie, école catholique, le projet pastoral est transversal à tous les apprentissages et s'adresse à tous. L'éveil à la foi est organisé de façon hebdomadaire dans toutes les classes. Le catéchisme en CE2, CM1 et CM2 se fait en paroisse ainsi que la préparation aux sacrements (baptême, 1<sup>ère</sup> des communions).

Notre mission à tous, au sein de notre communauté éducative est de proposer et de vivre le message du Christ. Un programme suivant le calendrier liturgique est établi en liaison avec le chef d'établissement, l'animatrice en pastorale, l'équipe pédagogique et un prêtre de la paroisse Saint Justin.

Le Seigneur a un projet particulier, unique, pour chacun des élèves qui nous sont confiés.

Tous les acteurs de la communauté éducative accueillent ce trésor confié pour le faire fructifier.

## ACCUEILLIR ET ANNONCER

- ❖ Accueillir dans le respect réciproque des croyances de chacun.
- ❖ Accompagner les enfants dans la découverte de Dieu en annonçant la « Bonne Nouvelle ».

## CELEBRER ET PRIER

- ❖ Célébrer ensemble Dieu à l'occasion des moments importants de l'année liturgique à l'école Sainte Marie ou à l'église Saint Justin.
- ❖ Se retrouver pour des temps forts de prières dans la chapelle de notre école.
- ❖ Messes des Mâtines.

## VIVRE ET SERVIR

- ❖ Nous sommes invités à répondre à l'appel du Christ en vivant au quotidien son message. Nous associons notre démarche spirituelle à des actions caritatives.

L'éveil de la foi et la catéchèse sont des moments privilégiés pour se nourrir, réfléchir et agir.

Un conseil pastoral permet aux équipes de Sainte Marie de partager et vivre ensemble notre foi au service des enfants.

Vous pouvez joindre l'animatrice en pastorale par téléphone au 01.47.37.80.74 ou prendre rendez-vous avec elle.

Nous espérons que l'année 2024-2025 sera fructueuse pour vous et vos enfants et nous vous retrouverons avec joie à la rentrée.

Marie-Thérèse JOYE  
Chef d'établissement